

Extrait du registre des délibérations du Centre
Communal d'Action Sociale de Theix-Noyal

Délibération n° 2022 / 012

L'an deux mille vingt-deux le jeudi 31 mars, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Theix-Noyal, dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Christian SEBILLE vice-président.

Nombre de membres en exercice : 17

Date de la convocation : Vendredi 25 mars 2022

PRESENTS : Christian SEBILLE, Danielle CATREVAUX, Martine GUILLERME, Gilles FORDOS, Paulette MAILLOT, Nicole DALINO, Danielle LAU, Eric NEAR, Anne-Marie LE FLOCH, Denise HOUSSAYE, Pierre CROLAS, Robert RIGOLLE

EXCUSES : , Yoann THEBAUT, Daniel PEURON, Marie-Josée PASQUIER, Françoise GUENEGO, Sullivan VALIENTE

PROCURATION : Yoann THEBAUT donne procuration à Danielle CATREVAUX
Sullivan VALIENTE donne procuration à Martine GUILLERME
Marie-Josée PASQUIER donne procuration à Eric NEAR
Françoise GUENEGO donne procuration à Paulette MAILLOT

Arrivée de Mme Anne-Marie le Floch à 18 h 15, après le vote du CA 2021

RESIDENCE ROZ AVEL –Etat Prévisionnel Recettes Dépenses 2022

Monsieur Christian SEBILLE lit le rapport suivant :

Le Budget primitif prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la Résidence Roz Avel.
Ce dernier a été présenté en Conseil D'administration du CCAS dans sa séance du 28 octobre 2021.

Concernant la section d'exploitation, la notification du rapport budgétaire du Conseil Départemental reçue le 21/03/2022, détermine les montants accordés par section tarifaire.

L'Etat Prévisionnel des Recettes et Dépenses EPRD pour l'année 2022 se présente comme suit :

EXPLOITATION 2022	
Dépenses	2022
HERBERGEMENT	1 839 215,11 €
DEPENDANCE	568 409,98 €
SOINS	1 593 822,65 €
TOTAL	4 001 447,74 €
Recettes	2022
HERBERGEMENT	1 839 215,11 €
DEPENDANCE	568 409,98 €
SOINS	1 593 822,65 €
TOTAL	4 001 447,74 €

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes sur la section Hébergement, Dépendance et Soins.

INVESTISSEMENT 2022	
Dépenses	2022
139 Subvention d'investissement inscrites au compte de résultat	5 585.20 €
16 emprunt et dettes assimilés	57 333.48 €
20 Immobilisation incorporelles	5 000.00 €
21 Immobilisations corporelles	111 551.52 €
TOTAL	179 470 .20 €
Recettes	2022
10222 FCTVA	4 685.87 €
16 Emprunts et assimilés - cautions	24 000 €
28 Immobilisations corporelles	66 246.20 €
001 Résultat cumulé excédentaire	84 538.13 €
TOTAL	179 470.20 €

Le conseil d'administration après avoir délibéré et voté à l'unanimité :

- APPROUVE, l'Etat Prévisionnel des Recettes et Dépenses 2022 tel que présenté,
- AUTORISE le président ou son représentant à signer tous les actes et documents en vue d'accomplir toutes les formalités qui s'avèreraient nécessaires.

Pour extrait certifié conforme aux registres des délibérations,

Theix-Noyal, le 4 avril 2022

La vice-présidente

Catrevaux

Danielle CATREVAUX



La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.